



ARIE

accidents et risques importants à éviter

Les risques professionnels en agriculture, vous y êtes confrontés au quotidien ! Pourtant, on ne leur accorde pas assez d'attention... ARIE vous présente des accidents survenus en Franche-Comté.

RÉCIT

Il y a quelques années, un jeudi du mois de mars, il ne faisait pas beau. Ne pouvant pas emmener de fumier, j'ai souhaité profiter du mauvais temps pour réaliser l'entretien de mon tracteur et de mon épandeur qui étaient abrités sous le hangar. Je graisse mon épandeur environ 3 fois par an depuis une dizaine d'années. J'ai commencé par graisser le tracteur. Le tracteur fonctionnait car je voulais graisser le tapis de l'épandeur. Pour ralentir la vitesse du tapis, j'ai attrapé le levier sur l'épandeur qui se trouvait en hauteur au niveau de l'attelage de la machine.

La protection du cardan était cassée depuis longtemps, la bague avait cassé. J'avais retiré le plastique et pas remis de protection. Ce n'était pas ma priorité.

J'ai vu le cordon de ma veste de pluie s'enrouler sur le cardan qui était en rotation à basse vitesse. J'ai essayé de me retenir à la carrosserie du tracteur. Très vite, j'ai dû tourner autour de la flèche de l'épandeur et perdre connaissance.

En reprenant connaissance, j'étais par terre, torse nu. Je me suis rendu compte que je n'avais plus mon bras gauche.

J'ai voulu appeler les pompiers, j'ai essayé de me rendre à la maison. A quatre reprises je me suis relevé, je marchais 3 mètres puis tombais. J'ai réussi à ramper jusqu'à la maison pour prévenir ma femme. Les secours sont arrivés et ils m'ont plongé dans le coma.

CONSÉQUENCES

J'ai été emmené à l'hôpital de Lons le Saunier puis hélicoptéré à Lyon. Je suis resté 7 jours dans le coma. J'avais le bras gauche coupé, 7 côtes cassées et un poumon perforé. Le soir de l'accident, j'ai subi une opération de 12 heures pour greffer mon bras. Je suis resté un mois à l'hôpital puis j'ai été transféré en centre de rééducation durant deux mois à Lyon.

J'ai été jugé apte à reprendre le travail une année après l'accident.

Aujourd'hui, mon bras est encore douloureux certains jours. Il est lourd. Je ne peux plus m'en servir. Je peux bouger le coude mais je ne peux pas utiliser ma main. J'ai dû modifier ma façon de travailler afin de pouvoir continuer à le faire avec un seul bras. Par exemple, j'ai dû acheter des tracteurs supplémentaires car je ne peux pas atteler mon matériel seul.



EARL en élevage bovins lait, composée de deux associés, située dans la région de Lons-le-Saunier

**EN 2018, ILY A EU
32 ACCIDENTS DE
SALARIÉS AVEC DU
MATÉRIEL AGRICOLE
ET MACHINE MOBILE
EN FRANCHE-COMTÉ,
SOIT 617 JOURS
D'HOSPITALISATION
ET 1889 JOURS
D'ARRÊT DE TRAVAIL
POUR UN COÛT
TOTAL DE 292 713€.**



RÉGLEMENTATION

L'arrêté du 2 juillet 1964 oblige l'apposition d'un dispositif de sécurité homologué sur l'arbre de transmission à cardan reliant un outil ou une machine agricole à l'embout d'une prise de force de tracteur.

D'après l'arrêté du 24 juin 1993, les arbres à cardan de transmission de puissance, amovibles entre une machine automotrice ou un tracteur et une machine réceptrice, ainsi que le dispositif de protection, doivent faire l'objet de vérifications générales périodique depuis moins de douze mois.

QUELQUES ASTUCES

Lorsque vous devez intervenir à proximité de l'arbre de transmission, il est vivement recommandé d'arrêter la rotation de l'arbre de transmission.

- De manière générale, assurez-vous de la présence en bon état de vos protège-cardans. Les bols et tubes ne doivent pas présenter de traces d'usure. Les chaînettes doivent être en place. Et aucune partie en rotation de l'arbre de transmission ne doit être visible.
- Si vos protège cardans sont endommagés, vous pouvez remplacer les bols de protection par des soufflets « Protecma ». Le soufflet « Protecma » est un soufflet en silicone moulé qui recouvre la zone de rotation située à chaque extrémité de l'arbre. Il se fixe sur le tube de protection du cardan à l'aide d'un collier de serrage.
- Enfin, nous vous conseillons d'attacher les cheveux longs et de porter une tenue vestimentaire près du corps et adaptée à votre activité. Eviter les écharpes et cordelette qui pourraient être happées par un organe en mouvement.



LE MOT DU SERVICE PRÉVENTION

Pour prolonger la longévité de vos protège-cardans, nous vous conseillons de respecter les périodicités de graissage, d'accrocher les chaînettes de fixation et de respecter les angularités de travail prévues par le constructeur lors de vos manœuvres.



CONTACTEZ-NOUS !

prp_secretariat.gprec@franchecomte.msa.fr

03.81.65.60.75